



UNE MANIFESTATION AUX CHOUX CONTRE LES CHEMINS GRILLAGÉS. Une centaine de personnes ont manifesté samedi matin, aux Choux, dans le Giennois, pour dénoncer la pose de grillages sur des chemins par Georges Tranchant, gérant du groupe de casinos du même nom, en bordure de sa propriété. Le sénateur Jean-Pierre Sueur est venu apporter son soutien aux manifestants.

Les chemins grillagés aux Choux mobilisent 100 personnes

■ Une centaine de manifestants se sont fait entendre samedi matin du côté de La Papillotièrre, la propriété de Georges Tranchant aux Choux, pour dénoncer selon eux une entrave à la liberté d'aller et venir.

« La liberté d'aller et venir est une des libertés fondamentales de la République. Ce n'est pas parce qu'on a des casinos, qu'on peut acheter la liberté des citoyens. Je vous apporte mon total soutien car les chemins sont des biens communaux ».

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, n'a pas fait le voyage pour rien samedi matin. Il s'est en effet joint au cortège d'une centaine de personnes qui s'est rendu, sous bonne escorte, des Choux jusqu'à La Papillotièrre, la propriété de Georges Tranchant, le gérant du groupe de casinos du même nom.

Sur place, bien aidés par la sono qu'ils avaient embarquée sur un tracteur, ils ont fait du bruit. Une manif' en forêt, ça vaut bien quelques décibels ! Georges Tranchant est montré du doigt par l'Association intercommunale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine (AISVP) parce qu'il a grillagé des chemins fin 2005. Les nombreux randonneurs giennois ne peuvent donc plus marcher à leur guise.

Le soutien total de Jean-Pierre Sueur

Le propriétaire terrien se défend en disant qu'il est chez lui. Les communes des Choux, du Moulinet-sur-Solin et de Langesse considèrent qu'elles sont propriétaires des chemins.

Une ordonnance de référé sera d'ailleurs rendue le 6 avril prochain et devrait permettre d'y voir un peu plus clair dans les

prétentions des uns et des autres.

Toujours est-il que l'association a mobilisé ses troupes samedi matin. Même si elles n'étaient pas aussi nombreuses que prévu, Jean-Pierre Sueur est venu les épauler. Tout comme Jean-Pierre Hurti-

ger, le conseiller général-maire de Gien, qui n'a fait que passer pour cause de timing serré. Il a pourtant pris le temps de signer la pétition pour la libre circulation sur les chemins communaux et ruraux et la préservation des espaces libres...

Alexis Marie.



Jean-Pierre Hurtiger, le conseiller général-maire de Gien, a lui aussi signé la pétition pour la libre circulation sur les chemins.



SAMEDI MATIN DU CÔTÉ DE LA PAPILOTTIÈRE. Les manifestants ont pris garde de ne pas marcher sur les plates-ban-